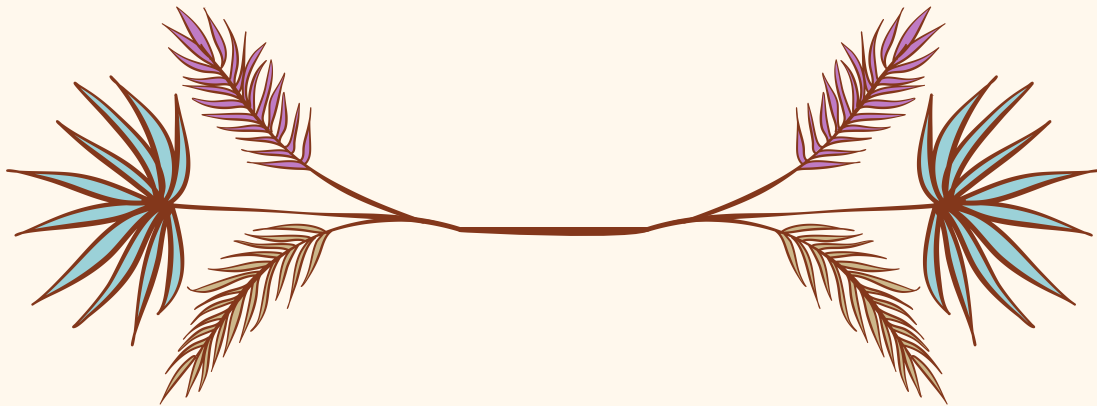


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024-2025



Sommaire

1. **Mot de la coordonnatrice**

2. **L'organisme**

Mission et valeurs

3. **Activités individuelles de défense des droits**

Secteurs Santé et services sociaux

Secteurs gouvernementaux

Secteurs justice

Secteurs Autres secteurs de vie

Secteurs Logement

4. **Activités collectives de défense des droits**

Mobilisation

Information et sensibilisation

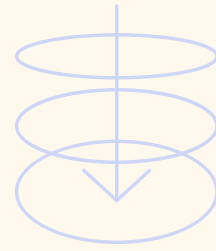
Représentation, concertation
et liens de solidarité

5. **Consolidation de l'organisme**

6. **Vie associative et démocratique**



Mot de la coordonnatrice



L'année 2024-2025 a été marquée par des défis importants, mais aussi par une mobilisation constante de notre équipe pour défendre les droits des personnes vivant ou ayant vécu des enjeux en santé mentale dans les Laurentides. Au cœur de notre action : l'accompagnement individuel, l'information, la défense des droits, et surtout l'écoute. Chaque personne que nous avons soutenue a rappelé pourquoi notre mission est essentielle : faire en sorte que les lois et les systèmes respectent la dignité et la voix de toutes et tous, sans exception. Nous avons renforcé nos liens avec nos partenaires, participé à des comités régionaux et provinciaux, animé des ateliers d'éducation populaire, et porté des revendications concrètes pour améliorer l'accès aux services et la reconnaissance des droits. Notre présence terrain reste notre force et notre crédibilité repose sur notre enracinement communautaire.

Je tiens à souligner le travail rigoureux de toute l'équipe et l'engagement des bénévoles. Sans leur implication, rien de tout cela ne serait possible. Un merci sincère aussi à nos membres, à nos partenaires et à nos bailleurs de fonds, dont le soutien permet à Droits et recours Laurentides de poursuivre sa mission. Je voudrais remercier Carl Montpetit d'avoir fait partie de notre équipe de travail pendant plus d'un an. On te souhaite une belle continuité dans ta vie professionnelle. Merci !

Comptable à l'organisme depuis plus de 14 ans, nous souhaitons une magnifique retraite bien méritée à Lynda Bergeron qui nous quitte l'automne prochain. Je tiens sincèrement à remercier son dévouement, sa fidélité et son travail rigoureux depuis toutes ces années. Elle aura été d'une aide précieuse au fil du temps et, grâce à son expertise, l'organisme a toujours maintenu une bonne santé financière et nous lui sommes reconnaissantEs.

Bonne retraite ma chère Lynda !

Sans oublier Françoise Le Guen, agente de liaison communautaire à qui nous souhaitons également une belle retraite, à la fois sereine et exaltante ! Françoise est au poste d'agente de liaison depuis plus de trois (3) ans et elle aura mis à profit son expertise de journaliste afin de bonifier, entre autres, notre bulletin *Le Voilier*, notre site internet et notre page Facebook.

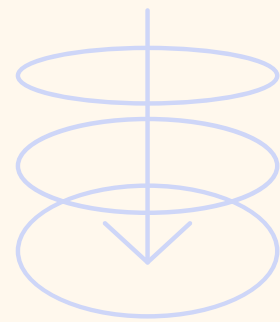
Merci Françoise et belle retraite !

A handwritten signature in black ink, reading "Shany Perron". The script is cursive and elegant, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Coordonnatrice

Droits et recours Laurentides

L'organisme , sa mission et ses valeurs



Organisme communautaire autonome régional, Droits et recours Laurentides est voué à la défense des droits des personnes qui vivent ou qui ont vécu un problème de santé mentale, sur tout le territoire des Laurentides. Notre rayonnement régional implique que nous ayons à nous déplacer à travers la région.

Que ce soit par téléphone, par courriel ou par courrier, les personnes peuvent nous joindre pour obtenir de l'information sur nos activités individuelles et collectives ou prendre rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller en défense de droits en santé mentale.

Situé à Saint Jérôme, l'organisme est près des services de transport en commun. Les bureaux sont ouverts du **lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.**



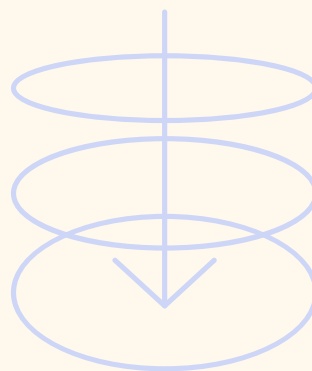
Né de la volonté de la communauté à protéger les droits des personnes en santé mentale, l'organisme favorise la parole collective et la prise de pouvoir de la personne sur sa vie.

Nous travaillons également avec le principe du « **Self-Advocacy** » :

- Favoriser la prise de parole et la pleine citoyenneté des personnes;
- Avoir un préjugé favorable envers la personne et reconnaître la valeur des savoirs et des acquis;
- Respecter le cheminement et le rythme de la personne ainsi que ses choix;
- Outiller la personne afin qu'elle puisse faire valoir ses droits "par elle même";
- Donner le rôle principal à la personne dans la défense de ses droits.

De plus, nos actions peuvent être proactives. Pour un groupe de personnes plus vulnérables et qui ne peuvent entreprendre une démarche, l'organisme mène l'action dans le respect de la volonté de ces personnes.

À un niveau systémique, nous pouvons également agir en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement, d'une politique d'établissement ou gouvernementale, l'organisation des services en santé mentale, etc.

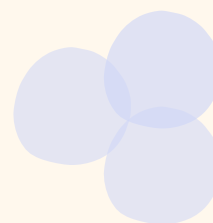


Mission

Droits et recours Laurentides est un organisme communautaire autonome régional fondé en 1993. La mission de l'organisme est de promouvoir, de protéger et de défendre les droits collectifs et individuels des personnes ou des groupes de personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale dans la région des Laurentides, tant dans le secteur de la santé et des services sociaux, des autres services gouvernementaux que dans l'ensemble des sphères de leur vie. Le support est offert par le biais de l'aide, de l'information, de l'accompagnement et de la promotion en défense des droits, et ce, dans une perspective d'éducation populaire. Les interventions de l'organisme visent à accroître les compétences et l'autonomie des personnes relativement à l'exercice de leurs droits. Le respect du rythme, des valeurs et des choix des personnes est essentiel.

Afin d'améliorer le respect des droits et la qualité de vie des personnes, les actions de l'organisme ont pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la communauté et de participer à des changements de mentalité. L'organisme veut être alerte et critique afin de s'assurer que les lois, les politiques et règlements, ainsi que leur application, tant au niveau du gouvernement que des organisations, favorisent et renforcent les droits fondamentaux des personnes.

Valeurs



APPROPRIATION DU POUVOIR

- FAVORISER LA PRISE DE PAROLE ET LA PLEINE CITOYENNETÉ
- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
- APPUYER LES PERSONNES DANS LEURS CHOIX D'ACTION

DIGNITÉ

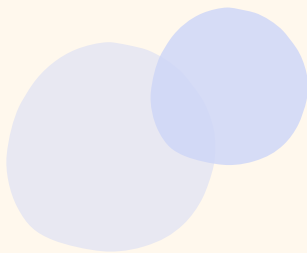
- RESPECTER LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES ET LEURS CHOIX
- LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS ET TOUTES FORMES DE DISCRIMINATION

JUSTICE SOCIALE

- REVENDIQUER AUPRÈS DES AUTORITÉS CONCERNÉES LE RESPECT DE LEURS ENGAGEMENTS EN REGARD DES DROITS SOCIAUX
- MISER SUR L'ÉQUITÉ ET LE PARTAGE DE LA RICHESSE
- DÉNONCER LES ABUS

DÉMOCRATIE

- FAVORISER UN PROCESSUS DE PARTICIPATION COLLECTIVE DANS LA PRISE DE DÉCISION
- FAVORISER L'ACCÈS ET LE PARTAGE DU POUVOIR ENTRE TOUTES ET TOUS



Activités individuelles des droits en santé mentale

Santé et services sociaux :

Cette année, nous avons eu **205 demandes** liées au secteur de la santé et des services sociaux. La garde en établissement, la qualité des services ainsi que l'accès aux services représentent 57 % des demandes dans ce secteur, soit 117 demandes.

1- Garde en établissement



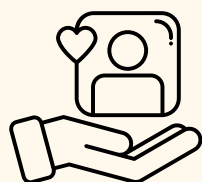
La Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (Loi P-38) est une loi d'exception qui prive une personne de son droit à la liberté s'il existe un danger grave et imminent pour elle-même ou pour autrui. Dans ce contexte, l'organisme informe ceux et celles qui le désirent au sujet de leurs droits et des procédures. Il les accompagne également dans les démarches qui entourent l'expression de leurs droits en situation de garde.

Malgré le fait que la loi P-38 soit une loi d'exception, force est de constater que nous avons, encore cette année, un nombre élevé de demandes relatives à la garde. En effet, nous notons cette année 70 demandes concernant une garde en établissement, ce qui représente 34 % des demandes dans le secteur de la santé et des services sociaux. Cela représente une augmentation de 5 % par rapport à l'année 2023-2024.



1- Qualité des services

La qualité des services demeure un élément majeur pour les personnes qui nous contactent et les demandes sont nombreuses. Durant l'année 2024-2025, 27 demandes en lien avec la qualité des services nous ont été adressées, **soit 13 %** du secteur de la santé et des services sociaux. Les principales insatisfactions rapportées touchent :



- Le manque d'inclusion de la personne première concernée dans le processus d'établissement du plan de traitement;
- Le masquage de diagnostic : une personne consulte pour un problème de santé physique et se retrouve hospitalisée en psychiatrie sans considération de la problématique physique;
- La vision biomédicale dominante axée sur les diagnostics et la médication;
- Le manque d'informations pertinentes en lien avec les services offerts en santé mentale ainsi que les soins alternatifs;
- Le déni ou manque de considération des effets secondaires de la médication nommés par la personne.

1- Accès aux services

Nous observons que **10 % des demandes** en lien avec le secteur de la santé et des services sociaux ont trait à une problématique d'accès aux services, soit pour un total de 20 demandes. Cela représente une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Les problématiques principales reliées à l'accès aux services qui nous ont été nommées sont :

- Difficulté d'accès à un professionnel de la santé (ex. psychiatre, médecin de famille, travailleur social, etc.)
- Manque de suivi à la suite d'une consultation;
- Temps d'attente excessif avant d'avoir accès aux services.

Autres services gouvernementaux :



Nous avons reçu **66 demandes** concernant ce secteur. Les principales, soit 61 % d'entre elles, concernent l'aide sociale, le curateur public ou l'indemnisation aux victimes d'actes criminels (IVAC).

1- Aide sociale

Un total de 21 demandes concernait l'aide sociale, **ce qui équivaut à 32 % des demandes**. Ces dernières étaient principalement relatives à des situations de coupures totales ou partielles des prestations. De plus, nous avons reçu un nombre de demandes en raison de la non-reconnaissance de la condition médicale des personnes dans le cadre de l'admissibilité au programme de solidarité sociale (contraintes sévères à l'emploi). Conséquemment, nous pouvons supposer que l'accès au programme de revenu de base en sera complexifié.

1- Curateur public

Nous observons cette année une grande augmentation des demandes ayant trait au Curateur public, comparativement à l'année dernière. En effet, nous avons reçu 12 demandes à cet effet, **représentant 18 % des demandes** du secteur « Autres services gouvernementaux », en comparaison à 4 % en 2023-2024.

Les problématiques relevées par les personnes sont :

- Difficultés de communication entre la personne et son tuteur: les informations ne sont pas toujours claires pour la personne sous tutelle (rôles et responsabilités du tuteur);
- L'accès au tuteur peut être compliqué pour certaines personnes;
- Désaccord sur la manière de gérer les avoirs financiers;
- Situations menant à des factures impayées;

- Organisation du remplacement d'un tuteur ou curateur en son absence;
- Paradoxe dans le cadre d'une cession de tutelle en raison du fait que la représentation légale doit être demandée par le tuteur, et non par la personne elle-même.

1- Indemnités aux victimes d'actes criminels (IVAC)

Sept demandes avaient trait à l'IVAC, **soit 11 % des demandes** de ce secteur. Les demandes concernaient les sujets suivants :

- Délais souvent longs avant de recevoir une réponse à une demande, un remboursement ou un paiement pour l'indemnisation;
- Difficultés à faire reconnaître certaines demandes;
- Pressions pour consolider plus rapidement les prestations;
- Décalage entre les barèmes prévus par l'IVAC et les coûts réels (ex. honoraires d'un psychologue).

Logement :

Pour l'année 2024-2025, nous avons reçu **100 demandes** en lien avec le logement. Ces demandes concernent notamment le Tribunal administratif du Logement (TAL), les augmentations de loyer et les expulsions. Ces trois éléments comptabilisent ensemble 47 % des demandes se rapportant au logement.

1- Tribunal administratif du Logement

Une grande proportion des demandes relatives au logement concernait le TAL, soit **21 % des demandes reçues**. Ce chiffre représente une augmentation de 5 % lorsque comparé aux demandes de l'année dernière. Les motifs pour lesquels les personnes nous contactent sont :



- Difficulté à avoir un accès physique au TAL : nécessité de prendre rendez-vous en ligne, impossibilité d'avoir de l'information sur place sans rendez-vous;
- Délais pour recevoir un jugement qui ne respecte pas les normes prévues;
- Délais importants avant de pouvoir avoir accès aux services du TAL;
- Accompagnements relatifs à une demande déposée par la personne elle-même ou le propriétaire (travaux à exécuter non-paiement du loyer, refus de l'augmentation, non-respect des conditions du bail).

1- Augmentations de loyer

Nous avons reçu 14 demandes en lien avec les augmentations de loyer, **soit 14% des demandes relatives au logement**, ce qui représente une augmentation de 7 % comparativement à l'année précédente. Cela nous laisse supposer que les personnes sont mieux informées de leurs droits à refuser une augmentation, particulièrement dans le contexte actuel de la crise du logement. Les prix des logements ont augmenté dans les dernières années, rendant difficile l'accès à un logement décent pour de nombreux ménages. Les populations vulnérables, dont les personnes à faible revenu et/ou vivant avec une problématique de santé mentale, sont particulièrement touchées. Notons également que ces augmentations, parfois démesurées, associées au manque de logements abordables, contribue à la hausse du nombre de personnes sans-abri.

1- Expulsions

Nous avons accompagné 12 personnes suivant une demande d'expulsion, **soit 12 % des demandes se rapportant au logement**. Les raisons les plus fréquemment évoquées par les propriétaires seraient :

- Non-paiement de loyer;
- Retards fréquents;
- Non-respect pour la jouissance paisible des lieux.

Certains propriétaires se serviraient aussi de la menace d'expulsion pour obliger le locataire à accepter une augmentation.

Justice :



Nous avons reçu **79 demandes dans ce secteur**, dont 62 % viennent de poursuites civiles, poursuites criminelles ou des réclamations aux petites créances.

1- Poursuites civiles et criminelles

Plusieurs personnes se retrouvent seules devant la justice. Nous poursuivons nos accompagnements afin d'outiller les personnes et les aider à mieux comprendre le processus judiciaire. **Les poursuites civiles représentent 25 % des demandes, et les poursuites criminelles en représentent 24 %**. Les demandes concernaient, par exemple :

- Accompagnement pour être représenté par l'aide juridique;
- Interdiction de contact;
- Suspension de casier judiciaire;
- Voies de fait, etc.

1- Petites créances

Nous observons **une augmentation de 10 % des demandes** en lien avec la Division des Petites créances de la Cour du Québec par rapport à l'année précédente, soit 10 demandes, ce qui équivaut à **13 % des demandes** dans le secteur de la justice. Les motifs pour lesquels les personnes ont fait appel à nous sont :

- Préparation à l'audience;
- Aide pour écrire et déposer une demande;
- Aide à la rédaction d'une mise en demeure;
- Délais importants avant d'être entendu.

Autres secteurs de vie:

Concernant les autres secteurs de vie, nous avons reçu un total de **81 demandes** relevant principalement du domaine de la consommation (26 %), de la succession/testament (22 %) et du travail (21 %). Les motifs de demandes les plus récurrents sont détaillés dans les sections suivantes :

1- Consommation

- Problèmes avec un fournisseur;
- Problèmes d'endettement.

2- Successions et testaments :

- Liquidation d'une succession;
- Renonciation à une succession déficitaire;
- Questionnements sur les types de barèmes;
- Les recours relatifs à la responsabilité du liquidateur.

1- Travail :

- Harcèlement au travail;
- Conditions de travail;
- Congédiement injustifié;
- Milieu de travail non sécuritaire;
- Difficultés relationnelles entre travailleurs.



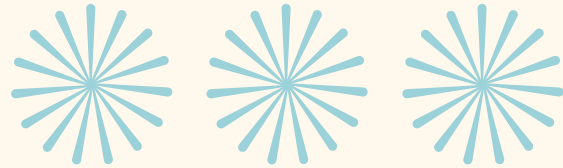
Activités collectives des droits en santé mentale

Les activités collectives de mobilisation occupent une place essentielle dans notre action. Elles nous permettent de rayonner sur tout le territoire et de contribuer à une transformation sociale en profondeur. Ce volet est aussi important que le soutien individuel, car il agit sur les causes systémiques liées aux droits fondamentaux. Une société fondée sur le respect des droits est une société plus juste et équitable.

Ces actions donnent de la visibilité à notre organisme, renforcent le sentiment d'appartenance et permettent de rejoindre des personnes qui, autrement, ne connaîtraient pas nos services. Elles sont l'expression concrète de nos valeurs : justice sociale, solidarité et appropriation du pouvoir par les citoyen·ne·s.



ACTIVITÉS MOBILISATION ET APPUIS



Participation à la manifestation **Touche pas à nos droits !**

Le 13 novembre dernier, deux (2) travailleuses ont participé à la manifestation **Touche pas à nos droits!** organisée par l'AGGID-SMQ à Québec. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour revendiquer l'importance de préserver les droits s'il y a réforme de la P-38 à la suite du mandat de consultation octroyé à l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) par le ministre responsable des Services sociaux Lionel Carmant.



Participation à la mobilisation du 27 septembre pour la justice sociale et climatique



S'inscrivant dans le mouvement **"Pour la suite du monde"**, la mobilisation, organisée par **Mères au front**, revendiquait des solutions porteuses de justice sociale avec la mise en place d'actions concrètes en faveur de la transition sociale et environnementale. Nous avons marché dans les rues de Saint-Jérôme.

Participation à la commémoration polytechnique

Une commémoration de l'attentat à la polytechnique en 1989 s'est tenue le **6 décembre à la Place de la paix de Saint-Jérôme**.

Nous nous sommes réunis par la suite au Café Fougère pour des prises de parole émouvantes et solidaires.



Appui à la campagne de lettre de la MÉPACQ - Projet de loi 57

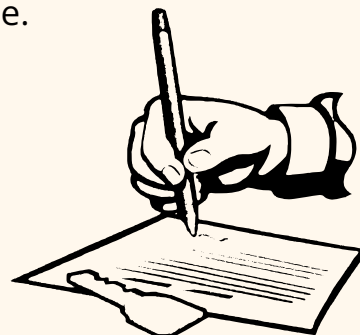
Bien que l'objectif de préserver le droit à un environnement de travail sans harcèlement ou violence soit louable, le projet semble mélanger autant des individus violents à l'égard des personnes élues que des groupes communautaires qui se mobilisent pour influencer des décisions politiques. Le projet de loi 57 soulève des questions importantes quant à la place de la population dans nos institutions démocratiques. Nous avons fait parvenir **une lettre, le 23 mai 2024**, à nos élu.e.s locaux pour partager nos préoccupations face à ce projet.

Appui à la Manifestation Pro-choix

Initié par la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), le comité Riposte s'est mobilisé contre la tenue d'un rassemblement anti-choix le **1er juin** dans la ville de Québec afin de porter un message pour le droit à l'avortement.

Appui à l'action collective éclair de la CTROC

En mai 2024, la CTROC apprenait par le cabinet du ministre Carmant que l'enveloppe de 10 M\$ de rehaussement à la mission serait versée selon des modalités encore inconnues à des organismes ciblées par le ministre, plutôt que d'être répartie selon les règles d'attribution du Programme de soutien aux organismes communautaires (mission globale). Nous avons signé **une lettre ouverte** afin d'affirmer notre détermination à préserver le mode de financement à la mission globale.



Appui à la Déclaration commune « Le privé, tout sauf santé ! » de la Coalition solidarité santé

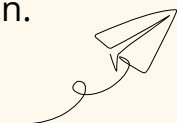
Le **29 janvier 2025**, le conseil d'administration signait la campagne en faveur de la *Déclaration commune* pour dénoncer les impacts de politiques favorisant le développement de la place du privé dans la santé et les services sociaux. Par exemple, «l'augmentation des délais d'attente, la précarisation des conditions de travail, la centralisation excessive et l'effritement des services de proximité sont autant de conséquences directes de cette tendance inquiétante. »

<https://shorturl.at/vLeaV>



Appui à l'APTS : Lettre à signer

Nous avons signé une lettre, envoyée au premier ministre Legault et aux ministres Dubé et Girard réclamant un « bouclier budgétaire » afin de garantir des soins et services de qualité, des mesures fiscales adéquates, une réforme du statut des médecins (mettre fin à l'incorporation) et un plan de déprivatisation.



Appel à l'action du ROCL et de la CTROC - rehaussement du PSOC

En date du **26 février 2025**, Droits et recours Laurentides répondait à l'appel à l'action en envoyant une lettre au ministre Carmant pour soutenir la demande de rehaussement financier du PSOC demandée par le ROCL et la CTROC.



Webinaire La riposte au Plan santé se poursuit !

Cet événement a permis d'entendre les personnes responsables de quelques organisations présenter leurs réalisations passées et à venir, ainsi que les analyses qui les sous-tendent. Le public était également invité à témoigner des conséquences néfastes du Plan santé en transmettant de courts témoignages.

Mobilisation autour de la Loi P-38 : un engagement fondamental



La Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38) permet la garde en établissement sans le consentement de la personne concernée. Si cette loi vise à protéger, elle soulève également des questions importantes sur le respect des droits et les dérives possibles d'une application trop large ou trop rigide.

Pour Droits et recours Laurentides (DRL), la mobilisation entourant la P-38 est au cœur même de son action. Chaque année, l'organisme accompagne de nombreuses personnes qui vivent directement l'application de cette loi – des personnes amenées et maintenues contre leur gré en établissement. Cette proximité avec les réalités vécues donne à l'organisme une légitimité et une responsabilité d'agir, de porter la voix des personnes premières concernées et d'interpeller les instances décisionnelles.

Faits saillants 2024-2025



18 avril 2024 : DRL participe au Forum Santé mentale de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ), qui rassemble plusieurs acteurs pour amorcer les réflexions sur une éventuelle réforme de la P-38. À la suite de ce forum, l'organisme y déposait un court mémoire, fruit du travail du comité P-38, mis sur pied spécifiquement à cette fin.

Comité P-38 : Ce comité de travail formé au sein de DRL s'est réuni à trois (3) reprises afin d'analyser les impacts de la loi et de formuler un court mémoire centré sur le respect des droits des personnes. Le mémoire a été déposé officiellement le 1er décembre 2024.

21 juin 2024 : Un conseil d'administration spécial s'est tenu pour discuter des risques associés à une possible réforme de la loi. Les membres ont exprimé de vives préoccupations quant à une possible réduction des protections actuelles des droits fondamentaux, insistant sur l'importance de maintenir un cadre respectueux d'application.

8 novembre 2024 : En collaboration avec le Collectif des Laurentides en santé mentale (CLSM), DRL organisait une rencontre régionale d'information pour sensibiliser les personnes directement concernées par la P-38. Cette activité a permis de vulgariser les enjeux juridiques et sociaux liés à la loi et de favoriser l'expression citoyenne. Près de **20 personnes** y ont participé.

Une mobilisation ancrée dans le réel



Les actions de DRL en lien avec la Loi P-38 démontrent l'importance de la mobilisation citoyenne et communautaire pour défendre les droits en santé mentale. Loin d'être seulement théoriques, ces mobilisations répondent à des situations concrètes vécues par les personnes accompagnées. Elles permettent de garder vivante la vigilance collective, d'interpeller les décideurs et de proposer des changements porteurs de justice.

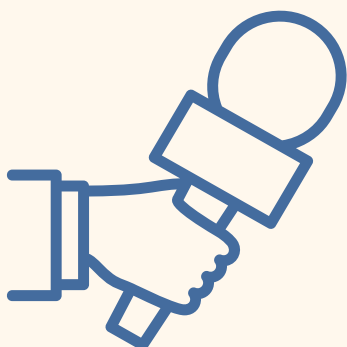
L'action collective P-38 : une mobilisation essentielle contre les gardes préventives illégales

Le 4 novembre 2024, une action collective a été autorisée pour dénoncer les délais non respectés lors des gardes préventives de plus de 72 heures sans jugement de la cour. Cette pratique, pourtant illégale, concerne des cas survenus depuis le 1er janvier 2015.



Cette action interpelle directement Droits et recours Laurentides (DRL), qui accompagne régulièrement des personnes touchées par ces situations. Dès le dépôt du recours, DRL a mis en place un plan de communication et de diffusion ayant trois objectifs clairs : retrouver les personnes concernées, les sensibiliser à leurs droits, et les aider concrètement à remplir le formulaire de réclamation. La date limite pour soumettre ce formulaire est fixée au **10 août 2025**.

Dans le cadre de cette mobilisation, une édition spéciale du bulletin *Le Voilier* a été produite en février dernier. Cette publication met en relief l'ensemble des enjeux entourant la Loi P-38 ainsi que les détails essentiels de l'action collective. Elle constitue un outil central de notre stratégie pour rejoindre et soutenir les personnes visées par ce recours.



Invité à présenter le recours collectif, Le **5 mars 2025**, une conseillère accordait une entrevue auprès de la *Télévision des Basses-Laurentides* (TVBL) en lien avec les détails de l'action collective.

Vous pouvez retrouver l'entrevue sur leur site internet.

<https://tvbl.ca/>

Toujours en lien avec l'action collective, une conseillère offrait une entrevue sur les ondes de CIME.FM le **18 mars 2025**.

Vous pouvez écouter l'extrait sur notre site internet.



Préserver l'autonomie

Les organismes communautaires autonomes jouent un rôle essentiel dans le filet social québécois. Enracinés dans les communautés, ils répondent aux besoins des personnes avec engagement, créativité et liberté d'action. Cette autonomie est la condition même de notre impact : elle nous permet d'agir selon nos valeurs, nos priorités et en lien direct avec les réalités du terrain.

Nous revendiquons notre pouvoir d'agir en dehors des cadres d'actions spécifiques du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'action communautaire autonome ne doit pas être instrumentalisée ou subordonnée à des objectifs gouvernementaux. Elle doit être respectée dans sa mission, sa vision et son indépendance.



C'est pourquoi nous participons à des actions d'information et de sensibilisation pour défendre notre autonomie et faire reconnaître la valeur de notre travail. Nous exigeons un financement adéquat à la mission et récurrent, qui reflète l'importance de notre contribution à la société.

Préserver l'autonomie des organismes communautaires, c'est protéger une justice sociale et alimenter une transformation sociale.



Le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)



Grand Zoom de la rentrée 18 septembre 2024

Échanges sur la SNACA et la distribution des fonds du PSOC, suivi d'une présentation de Guillaume Hébert, chercheur à l'IRIS, sur six pistes de solution pour renforcer le réseau de la santé et des services sociaux.

Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA)

Webinaire Loi sur l'ACA 21 octobre 2024

Échanges sur l'éventualité d'une loi encadrant l'action communautaire, telle que mentionnée par la ministre Chantal Rouleau. Quels seraient les objectifs d'une telle loi et en quoi serait-elle pertinente ?



Une fois de plus, nous avons commandé le matériel promotionnel du RQ-ACA pour la semaine nationale de l'action communautaire autonome et avons affiché les banderoles dans nos locaux.

Activités d'information et de sensibilisation

Grand public

L'un des objectifs de notre mission est de sensibiliser et faire la promotion des enjeux et droits en santé mentale auprès de la population générale. Nous avons un pouvoir d'influence et devons promouvoir la parole des personnes premières concernées qui vivent une ou plusieurs problématiques en santé mentale. Nous avons un mandat d'atteindre le grand public.

Semaine de la santé mentale

Dans le cadre de la *Semaine de la santé mentale*, le **6 mai 2024**, nous tenions un kiosque d'information au Carrefour communautaire du CISSS Laurentides. Aussi, le **8 mai 2024**, Droits et recours Laurentides a tenu un kiosque à la Vieille-Gare de Saint-Jérôme. Cette activité, sous le thème ***Viens prendre une pause*** visait à informer la population sur l'existence des organismes travaillant de près ou de loin en santé mentale.

Sensibilisation auprès de la communauté étudiante



L'organisme a également contribué à des initiatives d'éducation et de sensibilisation auprès d'étudiant.e.s de divers établissements post-secondaires :

- **2 juillet 2024 (Université du Québec à Montréal)**

Deux travailleurs ont participé à une rencontre Zoom de 30 minutes avec une doctorante en psychologie communautaire, dans le cadre d'un projet de recherche à l'université du Québec à Montréal (UQAM).

- **2 juillet 2024 (Stage à Hôpital de Saint-Jérôme)**

Une autre rencontre de 30 minutes s'est tenue par téléphone avec un stagiaire du programme de Pair-Aidance. Celui-ci souhaitait connaître les positions de l'organisme sur des enjeux sociaux liés à la santé mentale.

- **11 novembre 2024 (Université du Québec à Trois-Rivières)**

Une étudiante est venue faire un stage d'observation d'une journée au sein de l'organisme, afin de mieux comprendre notre approche communautaire. Elle a constaté le travail de l'équipe et le fonctionnement de l'organisme.

Présentation universitaire – 2 octobre 2024

L'équipe a été invitée à donner une conférence dans le cadre du cours Insertion et réinsertion (programme de criminologie) à l'Université de Montréal. Ce fut une occasion précieuse de faire connaître notre mission, notre approche et notre expertise en matière de promotion du respect des droits en santé mentale auprès de **90 étudiant.e.s.**



Visite à l'Hôpital de Rivière-Rouge – Un dialogue autour des droits en milieu hospitalier

Dans le cadre de la tournée des unités de soins en psychiatrie, amorcée en 2024, l'équipe de Droits et recours Laurentides s'est rendue à l'Hôpital de Rivière-Rouge afin de rencontrer les équipes œuvrant sur les unités de soins de longue durée. Lors de cette visite, le **18 novembre 2024**, nous avons présenté l'organisme ainsi que ses principaux champs d'action aux équipes traitantes des unités du premier (1er) Sud et du quatrième (4e) Nord. Ces échanges avaient pour objectif de sensibiliser le personnel aux enjeux sociaux et aux défis liés au respect des droits des personnes hospitalisées en santé mentale.

Plus d'une dizaine de travailleuses et travailleurs ont participé à ces rencontres, qui se sont révélées enrichissantes sur les pratiques actuelles et les améliorations possibles dans l'accompagnement des personnes premières concernées. Nous travaillons à faire respecter les droits des personnes tout en respectant également les règlements des établissements et les obligations des travailleur.euse.s. des unités de soins.



Les Causeries - Des outils pour la défense collective et individuelle des droits

Dans une approche d'éducation populaire autonome, nous avons poursuivi nos tournées d'information - **Causeries** - destinées aux membres d'organismes œuvrant en santé mentale et groupes de femmes. Ces rencontres visent à transmettre des connaissances concrètes sur les droits en santé mentale tout en favorisant l'appropriation du pouvoir individuel et collectif. En petits groupes, nous abordons des sujets tels que l'accès à son dossier, le secret professionnel, la garde en établissement, et plus encore. Chaque participant repart avec une pochette d'information liée au thème abordé. Cette année, nous avons offert seulement une rencontre à *Signé Femmes*, situé à Rivière-Rouge sur le thème *Mandat de protection*. On comptait **huit (8) femmes intéressées** par le sujet.

Café causerie du Carrefour communautaire

Cette année, une nouvelle formule est née du *Carrefour communautaire* dont l'objectif était d'atteindre un maximum de personnes hospitalisées sur les unités de soins en psychiatrie au pavillon de santé mentale de Saint-Jérôme. Nous y avons présenté la mission de l'organisme à plusieurs reprises, soit à l'auditorium, à la salle carrefour communautaire ainsi que sur une unité de soins. De ces présentations, nous avons atteint **60 personnes**, dont des travailleur.euse.s et des personnes premières concernées.

MÉDIAS SOCIAUX

À l'ère du numérique, les médias sociaux sont devenus un outil indispensable pour accroître la visibilité des organismes et toucher un public plus large.

Quotidiennement, nous alimentons notre page *Facebook* de nouvelles qui touchent particulièrement la défense de droits, la santé mentale et les enjeux sociaux. Parmi nos **957 abonnés**, la majorité se trouve sur le territoire des Laurentides, mais nous pouvons en compter plusieurs situés à Montréal. En outre, notre rayonnement dépasse le niveau régional. Nous avons **206 abonnés** de plus cette année avec **33 309 vues** sur notre page.



[Accueil | Droits et recours Laurentides inc.](#)

L'organisme a aussi écrit :

- **Quatre (4) communiqués, dont un (1) communiqué pour notre AGA 2024**

Sur notre blog, nous avons 15 publications depuis mai 2024 concernant divers sujets d'actualité et quatre (4) publications en lien avec l'action collective (gardes préventives illégales P-38) plus précisément.

L'une des statistiques intéressantes qui est ressortie est l'utilisation populaire de la barre de recherche de Google afin de trouver l'organisme sur internet, indiquant un total de 498 recherches.

Activités de représentation

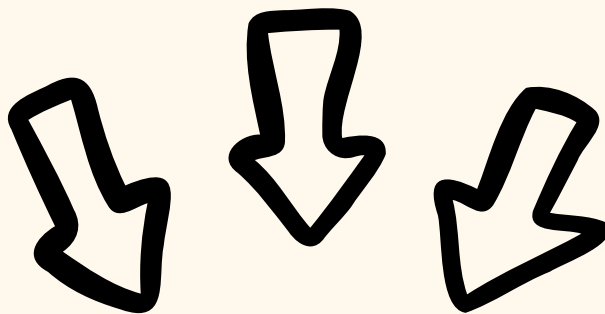
Notre mission est vaste et englobe plusieurs dimensions, dont une partie cruciale est consacrée aux activités de représentation. Ce volet est essentiel pour se distinguer dans la région et accroître notre visibilité auprès des divers acteurs sociaux.

Les activités de représentation que nous menons sont conçues pour promouvoir et protéger les droits individuels et collectifs des personnes concernées par des enjeux de santé mentale.

En outre, nos efforts de représentation incluent des collaborations avec d'autres organismes communautaires, des institutions publiques et d'autres groupes de défense des droits. Participer aux activités d'ailleurs nous permet d'élargir notre portée, en créant un meilleur filet social pour la défense des droits en santé mentale.

En somme, les activités de représentation de Droits et recours Laurentides jouent un rôle clé dans notre mission globale. Elles nous permettent de nous positionner comme un acteur social incontournable dans les Laurentides.

En voici quelques-unes.



Renforcer les collaborations et l'impact par la participation active aux assemblées générales annuelles

Notre organisme, Droits et recours Laurentides, s'engage activement dans la participation aux assemblées générales annuelles de divers regroupements et organismes clés dans le domaine de la santé mentale et du communautaire. Cette implication est importante pour renforcer notre collaboration avec ces organismes. Nous avons assisté à plusieurs assemblées générales annuelles importantes cette année.

Le ROCL existe pour favoriser la reconnaissance et le plein développement des organismes communautaires autonomes de la région. Il met en lumière le rôle crucial des organismes communautaires dans l'amélioration des déterminants sociaux de la communauté. Il regroupe plus de 160 membres et détient deux rôles principaux : représenter les intérêts de ses membres en étant l'interlocuteur premier auprès du Programme de soutien aux organismes communautaires des Laurentides (PSOC) et regrouper ses membres afin d'agir comme un point rassembleur pour tous.



Le **29 mai** dernier, Droits et recours participait à leur assemblée générale annuelle. C'est un lieu de solidarité où les liens se tissent avec d'autres groupes membres.

Deux (2) événements spéciaux cette année se sont produits à leur AGA :

- Une conférence de presse sur les enjeux de la Loi 15 « LE PRIVÉ C'EST TOUT SAUF SANTÉ ».
- Notre élection par acclamation pour un mandat de deux (2) ans sur leur conseil d'administration.



Alternatives Laurentides est un regroupement d'organismes communautaires œuvrant en santé mentale dans les Laurentides. La mission est d'offrir un lieu de partage et de concertation afin d'échanger sur les enjeux sociaux de notre région touchant de près et de loin la santé mentale de ses membres.

Notre présence à l'AGA du Collectif des Laurentides en santé mentale (CLSM) a été une autre occasion précieuse de se retrouver autour des mêmes valeurs et objectifs en matière de santé mentale. Ces rencontres nous permettent de partager nos expériences, d'apprendre des meilleures pratiques d'autres organismes et de rencontrer les membres.



Notre participation à l'AGA du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) nous a offert une plateforme pour discuter des enjeux provinciaux et pour contribuer à des initiatives à plus grande échelle qui bénéficient à l'ensemble de la communauté. C'était un moment privilégié pour réaffirmer notre engagement envers la défense des droits en santé mentale et pour renforcer notre rôle en tant qu'acteur clé dans ce domaine.



Nous prenons part aux différentes activités du RFL durant l'année, puisque nous devons contribuer à mettre en lumière les difficultés que peuvent rencontrer les femmes lorsqu'elles ont à vivre une problématique en santé mentale. Une personne vivant avec une problématique en santé mentale peut déjà vivre une certaine vulnérabilité en raison de son état. Cela est sans compter le système et la société qui peuvent présenter des obstacles. Dans le cas des femmes, cette vulnérabilité peut être accrue en raison de l'intersectionnalité des divers facteurs environnementaux et sociaux, tels la violence conjugale, l'isolement, l'intervention de la DPJ, la pauvreté, la difficulté à se trouver un logement, etc.



En somme, notre participation active à ces assemblées générales annuelles est un pilier de notre stratégie pour promouvoir et défendre les droits des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Elle nous permet de rester informés, connectés et proactifs dans notre mission de créer une société plus respectueuse des droits de tous.

Vous pouvez retrouver les dates de participation aux différentes assemblées dans l'annexe 1 du rapport d'activités.

Journée santé mentale du Comité des usagers du Centre intégré des Laurentides (CUCI)

Nous avons pris part à la **Journée santé mentale** du 21 octobre 2024 organisée par le CUCI des Laurentides, dans laquelle nous avons tenu un kiosque d'information où l'on distribuait des documents de présentation. Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont des intervenant.e.s, des bénévoles, des usagers de différents CHSLD, des directeur.rice.s, des travailleur.se.s d'organismes communautaires, etc. Nous avons assisté à différentes présentations intéressantes, telle que « Comprendre et ressentir pour mieux agir » de l'Antr'aidant.



Souligner l'existence des organismes

Célébrer les anniversaires des organismes communautaires en santé mentale est une occasion précieuse de reconnaître et de souligner leur engagement continu et leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale.

Cette année, nous avons eu l'honneur de célébrer quatre (4) anniversaires significatifs :



Le 30e anniversaire *Journée portes ouvertes* de l'Échelon des Pays-d'en Haut, situé à Sainte-Adèle, le **14 mai 2024**.



Le 30e anniversaire du Centre d'aide et d'assistance aux plaintes des Laurentides, (CAAP) le **6 juin 2024**.



Le 30e anniversaire du Groupe La Licorne, un organisme «milieu de vie situé» à Sainte-Thérèse, le **29 octobre 2024**.



Le premier (1er) anniversaire du Carrefour communautaire du CISSS des Laurentides le **15 octobre 2024**.

Journée alternative en santé mentale 10 du 10

Le 10 octobre, lors de la Journée de l'Alternative en santé mentale, organisée par les groupes membres du regroupement d'Alternatives Laurentides, dont Droits et recours Laurentides occupe une place au sein du conseil d'administration, les membres ont assisté à la projection de la capsule vidéo faisant la promotion d'activités alternatives en santé mentale. Il s'en est suivi une discussion en grand groupe à partir des éléments abordés dans la vidéo et un quiz interactif est venu alimenter la discussion. Des journaux, tels que le *Mois de la parole collective* et le *Journal Ailleurs et autrement* du RRASMQ ont aussi été distribués à la communauté.



Dévoilement du portrait de la loi P-38 à Montréal



J'méritais pas ça –
Action Autonomie

Le 30 octobre dernier, deux (2) travailleuses de l'organisme ont participé au Dévoilement du portrait de l'application de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (P-38) par les établissements de santé de l'Île de Montréal. Le portrait constitue une :

«analyse de près de 1 000 dossiers de cour présentés par des établissements de santé montréalais à l'appui d'une demande d'autorisation de garde en établissement. Et on jetait un regard sur la garde en établissement par les témoignages de ceux et celles qui l'ont vécue.»

Activité de concertation

Travailler ensemble pour une transformation sociale

L'objectif principal de ces activités est de tisser un filet social solide et inclusif, capable de répondre aux besoins complexes et variés des personnes vivant avec une problématique en santé mentale. En partageant des connaissances et des pratiques originales, les participant.e.s peuvent identifier des solutions innovantes et des approches sociales pour améliorer les activités et le soutien disponible. La concertation permet également de sensibiliser les différents acteurs aux réalités vécues par les personnes concernées, favorisant ainsi une meilleure compréhension et plus d'empathie. Elles offrent une plateforme pour discuter des enjeux émergents, des défis persistants et des opportunités d'améliorer les pratiques en santé mentale. Ici, on soulève le défi de transformation sociale. En somme, les activités de concertation sont un pilier fondamental pour bâtir une communauté plus informée et proactive dans le respect des droits fondamentaux des personnes vivant avec des problématiques en santé mentale. Nous participons à différents comités de travail.

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

COMITÉ DE TRAVAIL ANALYSE ET RÉFLEXION



Participant au comité depuis plus de deux (2) ans, l'organisme était présent à une rencontre du comité au printemps dernier. Son mandat est d'être un comité de soutien, de réflexion, et de recommandations au conseil d'administration du ROCL concernant l'ensemble des préoccupations et enjeux pour les organismes communautaires à l'intérieur de leurs relations avec le CISSS (mission – activités spécifiques – projets et ententes de service)

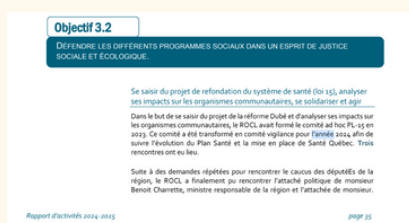
Voir le site internet du ROCL : <https://roclaurentides.com>

COMITÉ CONGRÈS

Le ROCL souhaite tenir un congrès d'orientation pour l'automne 2025 afin de mettre à niveau les orientations et les objectifs du regroupement avec ses membres. Le Comité congrès, initié en 2022, organise l'évènement du 21 et 22 octobre 2025 et DRL a participé à **deux (2) rencontres**. Dans l'une d'elle, une capsule vidéo a été tournée afin d'inviter les membres à participer à un sondage.

COMITÉ VIGIE LOI 15

Devenu le comité vigilance pour l'année 2024, l'objectif est de suivre l'évolution du Plan Dubé et la mise en place de Santé Québec. **Trois (3) rencontres** ont eu lieu. « Suite à des demandes répétées pour rencontrer le caucus des députés de la région, le ROCL a finalement pu rencontrer l'attaché politique de monsieur Benoit Charrette, ministre responsable de la région et l'attachée de monsieur Mario Laframboise, responsable du caucus des Laurentides, le 9 mai 2024. Le ROCL a partagé les préoccupations des organismes communautaires tout en adoptant une posture d'écoute pour tenter de comprendre les motivations à la réforme de santé.» (Tiré du rapport d'activités 2024-2025 du ROCL)



TOURNÉE RÉGIONALE ET DE RÉFLEXION

Le 13 novembre dernier s'est tenu la **Journée régionale de réflexion**. Le thème de la journée était *Passer de l'idéal à la réalité : politiser nos actions*. Ensemble, nous avons pu réfléchir collectivement aux enjeux sociaux actuels.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du CA depuis mai 2024, nous avons participé à **sept (7) réunions** en cours d'année, dont un **lac-à-l'épaule de deux jours** pour préparer le plan de travail de l'équipe à la permanence. Aussi, en décembre, une rencontre bilan de mi-année a eu lieu avec la permanence pour regarder l'évolution du plan de travail.

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec



AGIDD-SMQ
ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION
EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DU QUÉBEC

- **COMITÉ MOB DE L'AGIDD**

Nous avons participé à cinq (5) rencontres du comité Mobilisation de l'AGIDD-SMQ. Ce comité de travail a pour objectif d'entamer une réflexion et d'organiser des activités de mobilisation concernant les enjeux spécifiques à la défense des droits en santé mentale. Nous avons vu à la planification et à l'organisation de la manifestation du 13 novembre 2024, **Touchez pas à nos droits !**. D'autres sujets discutés lors de ces comités avaient trait à la planification du 10^e anniversaire de la **Journée Non aux mesures de contrôle**, journée de sensibilisation face aux mesures de contrôle en milieu hospitalier, ainsi qu'à la nomination de lauréats aux **Prix Orange et Prix Citron**, initiative de l'AGIDD-SMQ visant la mobilisation autour de la défense des droits en santé mentale. Le comité Mobilisation a aussi entamé les discussions concernant une **campagne de promotion nationale de l'action collective portant sur la garde préventive** en établissement. Ce mandat a par la suite été transféré au comité Jasons promo.

- **COMITÉ PAIRS DE L'AGIDD - conseiller.ère.s**

Nous avons participé à **une (1) rencontre** du comité Conseillers/Conseillères. Cette rencontre a permis d'échanger sur les réalités et pratiques des conseillers et conseillères dans les différents groupes de défense de droits en santé mentale.



- **JASONS PROMO**

Le comité Jasons promo a été créé spécialement afin de voir à la planification d'une **campagne nationale servant à publiciser l'action collective portant sur la garde préventive**. Nous avons discuté des démarches entamées par l'AGIDD-SMQ, soit l'embauche d'une firme de publicité, la création d'une ligne téléphonique sans frais et l'embauche d'une personne.

Ce comité a aussi servi d'espace de discussion afin d'échanger avec les autres groupes régionaux de défense des droits en santé mentale. Cela nous a permis de partager l'avancement de notre campagne de promotion régionale et de prendre connaissance des démarches mises en place par les autres organismes dans leur région respective.

Alternatives laurentides

Membre depuis 1997, DRL participe activement aux activités du regroupement. Ce dernier regroupe six (6) organismes alternatifs en santé mentale et promeut les droits et intérêts des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, selon une approche humaniste et globale. Cette année, nous avons assisté à **six (6) réunions** du conseil d'administration et nous avons participé à leur **assemblée générale annuelle le 2 juin 2024** à Sainte-Adèle.

Comité suivi Carrefour communautaire

Le comité de suivi du Carrefour communautaire est constitué de travailleuses et travailleurs du CISSL et du milieu des organismes communautaires dans un but collaboratif. Nous avons participé à **trois (3) rencontres** du comité de suivi du Carrefour communautaire cette année durant lesquelles nous avons discuté des défis en terme d'achalandage du local (Carrefour communautaire), des moyens mis en place pour faire connaître les organismes et rejoindre les personnes hospitalisées sur les unités de soins.

Nous avons également contribué à finaliser l'organisation du premier (1er) anniversaire de l'inauguration du local. **Le 15 octobre, nous avons tenu un kiosque** lors de l'événement organisé pour l'occasion.





Liens de solidarité



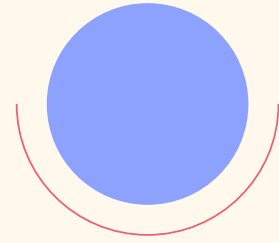
Au fil des ans, l'organisme tisse des liens de solidarité avec d'autres organisations apparentées. Ces liens sont une source de justice sociale pour avancer vers un monde plus juste et équitable. Nous renouvelons notre adhésion pour démontrer notre appui et participons à certaines AGA ou activités collectives afin de faire vivre les endroits démocratiques. Voici les organisations provinciales et régionales auxquelles nous adhérons pour la qualité de leurs travaux et la pertinence de leurs actions et où nous les partageons sur nos réseaux sociaux :

- **Collectif pour un Québec sans pauvreté**
- **Ligue des droits et libertés (LDL)**
- **Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)**
- **Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)**
- **Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) Coalition Solidarité Santé**
- **Réseau des femmes des Laurentides (RFL)**
- **Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)**
- **Corporation de développement communautaire Rivière-du-Nord (CDC-RDN)**

Rencontre avec la Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord (CDC-RDN)

Le 11 décembre dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir les représentants de la Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord (CDC-RDN) dans nos locaux. Cette visite avait pour but de nous présenter leur organisme, sa mission et ses objectifs. La CDC-RDN est une organisation à but non lucratif qui œuvre depuis plusieurs années pour le développement social et économique de la région de la Rivière-du-Nord. À la suite de cette rencontre, nous souhaitons maintenir un lien de solidarité.

Consolidation de l'organisme



Au cours de la dernière année, notre organisme a poursuivi sa mission avec l'appui de partenaires solides, d'un enracinement communautaire bien établi et d'une équipe engagée. Ces soutiens essentiels ont permis de consolider notre structure et de répondre plus efficacement aux besoins de notre milieu.

◆ Programme de soutien – CISSS des Laurentides

Nous avons bénéficié du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), offert par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides. Ce financement récurrent à la mission représente la base de l'organisme qui nous permet de maintenir la stabilité de nos services et d'assurer la continuité de nos actions auprès de la population.



◆ Dons de la communauté

Merci au comité Priorités Dons des conférences religieuses canadiennes qui ont référé notre candidature aux congrégations religieuses cette année. Les dons amassés par l'entremise de la **congrégation Marie-François (1000\$)** témoignent de la confiance envers le travail effectué par l'organisme. Cette contribution ponctuelle nous permet de mener des projets ciblés et de répondre à des besoins spécifiques, souvent en dehors du cadre régulier de nos activités individuelles et collectives.

Merci également à la firme comptable Amyot Gélinas pour son don généreux. L'organisme est reconnaissant de ce geste.

◆ Soutien à l'action bénévole (SAB)

Dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole, notre demande de don a été acceptée par différent.e.s député.e.s. Entre autres, nous remercions madame Agnès Grondin, députée d'Argenteuil ; monsieur Éric Girard, député de Groulx ; madame Chantale Jeanotte, députée de Labelle et madame Sonia Bélander, députée de Prévost.

◆ Consolidation de l'équipe de travail

Enfin, notre équipe de travail demeure la base de notre consolidation. Cette année, elle s'est agrandi en réponse à l'évolution des besoins de la communauté et à l'augmentation de notre financement à la mission. De ce fait, nous avons eu la chance de compter un nouveau conseiller parmi l'équipe de travail. La complémentarité des compétences et la stabilité de l'équipe ont un impact direct sur la qualité de notre travail. Ainsi, nous sommes désormais à trois (3) conseiller.ères temps plein.



Formations sur la Loi 25

Objectif : L'importance de la confidentialité, démystifier un renseignement personnel privé vs un renseignement non-privé. Notre organisme s'est doté d'une politique de confidentialité.

Formation : Un métier dans la désespérance

Cette formation ciblait l'importance d'être en équilibre entre notre propre santé mentale et la souffrance humaine que l'on peut côtoyer au quotidien. L'objectif visé était de refaire le plein d'énergie.

Conférence : Le silence sur nos maux

Conférence de la série des *Grandes conférences de l'Alternative* qui met en lumière les impacts de la psychiatisation sur l'identité des personnes qui la vivent.

Mouvement Action Chômage

Un travailleur de l'organisme est venu faire la présentation de l'organisme et les motifs pour fin d'emploi, soit toutes les situations qui permettent de faire une demande de chômage. Il nous a également parlé des délais et des critères d'acceptabilité au programme de chômage .

Formation (ROCL) : Rapport de force

Cerner les enjeux et les impacts reliés à l'exercice de notre pouvoir d'agir, en tant que personne, professionnel et gestionnaire.

Formation (ROCL)

Journée de formation sous le thème « Comprendre les barrières à l'intervention : Oser déranger avec bienveillance.»

Formation (TROCL) : Journée Politique

Journée de formation sur le thème de la politique : descriptions des principaux éléments théoriques et discussions sur les enjeux actuels.

Formation Webinaire CSMO-ÉSAC

Congédier dans la dignité : Des approches au service de l'organisation et de son équipe.

Journée réflexion et orientation du 4 juillet 2024

Cette deuxième journée de réflexion et d'orientation fait suite à la première qui s'est tenue en janvier 2024. En équipe, nous procédons à un exercice de priorisation des actions selon les différents axes des orientations et des objectifs de la mission de l'organisme. Pour y parvenir, nous reprenons la démarche en réorganisation du travail effectué en 2011 et en 2021 avec une consultante au privé. Ce moment de réflexion partagée a permis de concilier les priorités, d'assurer une cohérence dans les activités et d'établir un déroulement structuré des étapes à venir au cours de l'année. Grâce à cette démarche, l'organisme se dote d'un fil conducteur solide pour suivre, au fil du temps, l'évolution des actions entreprises et des résultats attendus.

Journée Bilan du 11 juillet 2024

La journée Bilan, tenue chaque année, est une journée où l'organisme réunit l'ensemble de son équipe de travail. Cet exercice collectif avait pour objectif de consolider les actions prévues dans le plan d'action adopté par ses membres, et de les organiser dans un échéancier clair et réaliste.



Vie associative et démocratique

Conseil d'administration

Conformément à ses règlements généraux, le conseil d'administration est composé de sept (7) personnes de la communauté, dont quatre (4) membres actifs, deux (2) membres sympathisants et une représentante des employées. La coordonnatrice assiste d'office aux séances sans droit de vote.

Voici les membres en question :

- Johanne Roy, présidente
- Gilles Marsolais, vice-président
- Lynda Messier, secrétaire
- Gaétane Léveillé, trésorière
- Alain Durepos, administrateur
- Richard Petitclerc, administrateur
- Françoise Le Guen, représentante des employéEs

Ces membres sont des participantEs en règle de l'organisme et sont issus de la communauté. Pour Françoise Le Guen, elle fait partie de l'équipe de travail à titre d'agente de liaison communautaire. Le conseil d'administration a tenu 10 séances et deux (2) séances spéciales, l'une en septembre 2024 et l'une en janvier 2025 ;

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| ◦ 17 avril 2024 | ◦ 16 octobre 2024 |
| ◦ 15 mai 2024 | ◦ 27 novembre 2024 |
| ◦ 22 mai 2024 | ◦ 14 janvier 2024 (CA spécial) |
| ◦ 7 juin 2024 | ◦ 29 janvier 2024 |
| ◦ 21 juin 2024 | ◦ 26 février 2024 |
| ◦ 18 septembre 2024 (CA spécial) | ◦ 26 mars 2024 |

Au total, c'est plus de **390 heures** de bénévolat qui ont été offertes à l'organisme de la part de nos bénévoles dans le cadre des activités de vie associative cette année.

Assemblée générale annuelle 2024

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 7 juin 2024 à la Vieille Gare de Saint-Jérôme. Nous remercions chaleureusement la Ville de Saint-Jérôme pour le prêt de la salle, un lieu rassembleur qui nous permet chaque année de vivre pleinement ce moment important de notre vie associative et démocratique.

Une invitation a été envoyée à nos **105 membres** répartis sur le territoire des Laurentides. Pour faciliter la participation, un service de transport gratuit était offert aux membres vivant à l'extérieur de Saint-Jérôme. Un dîner a également été servi, dans une ambiance conviviale et propice aux échanges. Cette année, **47 personnes** ont pris part à l'événement. Nous remercions chacune d'elles pour leur présence et leur engagement. Leur participation témoigne de l'attachement envers notre mission et de l'importance qu'elles accordent à la vie collective de notre organisme. Parmi les moments marquants de l'assemblée, nous soulignons l'activité ludique animée par notre conseillère Karima Kadmiri, en collaboration avec le comité de vie associative : un quiz interactif et éducatif sur les droits a été présenté. Ce moment a permis de créer des échanges dynamiques et amusants entre les membres, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à Droits et recours Laurentides.



Comme chaque année, l'assemblée générale fut aussi l'occasion de faire le point sur les réalisations de l'année, de présenter les états financiers, de discuter des enjeux à venir et de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration. La participation active des membres lors de ces discussions témoigne de la vitalité démocratique de notre organisme.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée, ainsi que celles et ceux qui s'impliquent activement tout au long de l'année. L'assemblée générale est plus qu'un exercice administratif obligatoire: c'est un moment précieux pour faire vivre nos valeurs, écouter les voix de nos membres et renforcer notre engagement commun.

Merci !

